



Raymond Lindon (1901 – 1992) est une grande figure judiciaire du XXe siècle.

Avocat au barreau de Paris et secrétaire de la conférence de stage, il a été radié du barreau en 1942 en application du statut des juifs. Il était alors maire d'Étretat et conseiller général.

Il a intégré la magistrature à la libération où il a effectué toute sa carrière au parquet, jusqu'au poste de premier avocat général à la Cour de cassation.

Il s'est particulièrement illustré par ses conclusions qui ont eu un impact très fort sur la jurisprudence. Son apport à la doctrine n'est pas moindre en raison de ses nombreuses publications.

Le colloque permettra de retracer l'influence d'un homme qui a joué un rôle essentiel lors de l'épuration, dans les grands procès criminels d'après-guerre et dans l'évolution du droit privé.

Il sera complété par la publication de témoignages inédits de Raymond Lindon sur la période de l'après-guerre.

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Une grande figure judiciaire : Raymond Lindon



Vendredi 13 octobre 2017

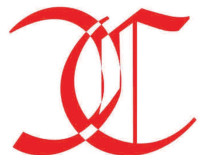
de 14h00 à 18h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

RAYMOND LINDON
Une grande figure judiciaire entre pratique et doctrine

sous la direction de

Didier CHOLET, maître de conférence à l'université du Maine
Sylvie HUMBERT, professeur de l'université catholique de Lille

14h00 Raymond Lindon, acteur et penseur de la justice du XX^e siècle

Didier CHOLET, maître de conférences en droit privé à l'université du Maine

14h20 Raymond Lindon et les procès de l'épuration

Jean-Paul JEAN, président de chambre à la Cour de cassation maintenu en activité

14h40 Raymond Lindon et la justice politique

Sylvie HUMBERT, professeur à l'université catholique de Lille

15h10 Les conclusions de l'avocat général Raymond Lindon

Pascale DEUMIER, professeur de droit privé à l'université de Jean Moulin - Lyon 3

15h30 Débats

Pause

16h00 L'apport de Raymond Lindon aux droits de la personnalité

Agathe LEPAGE, professeur de droit privé à l'université Panthéon-Assas

16h20 Le rapport annuel de la Cour de cassation par Raymond Lindon et son évolution

Aude DENIZOT, professeur de droit privé à l'université du Maine

16h40 Les rapports entre la justice et l'exécutif selon Raymond Lindon

Pierre BOURDON, professeur de droit public à l'université du Maine

17h10 Débats

17h30 Conclusion

Denis SALAS, président de l'AFHJ

18h00 Clôture